

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2025

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS128

présenté par

M. Hetzel, Mme Sylvie Bonnet, Mme Corneloup, M. Di Filippo, Mme Gruet, M. Juvin, M. Breton,
M. Le Fur, M. Marleix, M. Brigand, Mme Blin et M. Gosselin

ARTICLE 8

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« l'évolution des soins palliatifs et d'accompagnement »

les mots :

« les soins palliatifs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'évolution des soins palliatifs dans l'histoire n'a pas d'intérêt opérationnel pour le bénéfice des patients. Il convient d'abord de former ces professionnels aux soins palliatifs.